

Grand Lyon

Annexe n°1 à la décision du Bureau

Caractéristiques des emprunts réaménagés par la Caisse des dépôts et consignations

Emprunteur : Dynacité (n°109148)

N°prêt réaménagés /compactés (5)	Montants réaménagés (1) (2)	Intérêts compensateurs ou différés refinancés (1)	Intérêts compensateurs ou différés maintenus (1)	Quotité garantie	Durée de rembt du prêt (en nbre d'échéances)	Date de 1ère échéance	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt actuariel annuel en % (3)	Taux de période en % (3)	Nature du taux ou index	Marge fixe sur index en %	Règle de révision (4)	Taux annuel de progressivité des échéances en %	Taux annuel de prog plancher des échéances en %	Taux annuel de prog amort en %
18	2 609 522,49			100%	66	01/12/2010	T	3,22	0,80	Fixe	S.O.	S.O.	0,00	S.O.	Amort déduit
20	517 491,03			100%	60	01/12/2010	T	3,22	0,80	Fixe	S.O.	S.O.	0,00	S.O.	Amort déduit
111699	403 885,99			85%	140	25/01/2011	T	2,25	0,56	Livret A	0,50	DR	0,00	S.O.	Amort déduit
111714	1 013 133,48			85%	21	25/01/2011	T	2,55	0,63	Livret A	0,80	DR	0,00	S.O.	Amort déduit
111715	2 422 423,41			85%	34	25/01/2011	T	2,71	0,67	Livret A	0,96	DR	0,00	S.O.	Amort déduit

TOTAL	6 966 456,40	0,00	0,00
--------------	---------------------	-------------	-------------

Ce tableau comporte 5 contrats de prêt

Montants exprimés en euros.

S.O : Sans Objet

Périodicité : A(annuelle), S(semestrielle), T(trimestrielle)

IA : indemnité actuarielle

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours.

(2) dont intérêts compensateurs ou différés refinancés.

(3)Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date d'effet du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du présent document et la date d'effet du réaménagement.

(4) F: fixe

SR : Le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index (taux du Livret A ou taux actualisé de l'IPC).

DR : Les taux d'intérêt et de progressivité des échéances sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index (taux du Livret A ou taux actualisé de l'IPC).

DL : Les taux d'intérêt et de progressivité des échéances sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index (taux du Livret A ou taux actualisé de l'IPC) sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau.

En outre, pour chacun des prêts indexés IPC, les taux d'intérêts sont révisés dans les conditions précisées ci-dessus, sans toutefois que le taux d'intérêt révisé puisse être inférieur à 0 %.

(5) Pour les prêts compactés (*), voir le détail des montants dans les annexes suivantes.

Date d'établissement du présent document : 29/03/2010

Date d'effet du réaménagement : 01/07/2010

**ANNEXE N°2 A LA DECISION DU BUREAU
DU GRAND LYON**

**Réaménagement de dette par la Caisse des dépôts et
consignations**

Emprunteur : Dynacité n°109148			
N° de Contrat	Montant capitaux restants dus (1)	Montants des intérêts compensateurs ou différés refinancés (1)	Montants des intérêts compensateurs maintenus (1)
1154500	123 667,67		
1154520	1 149 967,46		
1154521	1 335 887,36		
TOTAL	2 609 522,49	0,00	0,00
Capital total réaménagé	2 609 522,49		

Ce tableau comporte 3 contrats
Les montants sont exprimés en euros

(1) Montants dus à la date d'effet du réaménagement et donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours.

**ANNEXE N°3 A LA DECISION DU BUREAU
DU GRAND LYON**

**Réaménagement de dette par la Caisse des dépôts et
consignations**

Emprunteur : Dynacité n°109148			
N° de Contrat	Montant capitaux restants dus (1)	Montants des intérêts compensateurs ou différés refinancés (1)	Montants des intérêts compensateurs maintenus (1)
257320	425 273,05		
266152	92 217,98		
TOTAL	517 491,03	0,00	0,00
Capital total réaménagé	517 491,03		

Ce tableau comporte 2 contrats
Les montants sont exprimés en euros

(1) Montants dus à la date d'effet du réaménagement et donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours.

**ANNEXE N° 4 A LA DECISION DU BUREAU
DU GRAND LYON**

**Réaménagement de dette par la Caisse des dépôts et
consignations**

Emprunteur : Dynacité n°109148			
N° de Contrat	Montant capitaux restants dus (1)	Montants des intérêts compensateurs ou différés refinancés (1)	Montants des intérêts compensateurs maintenus (1)
1060641	348 099,30		
1060642	55 786,69		
TOTAL	403 885,99	0,00	0,00
Capital total réaménagé	403 885,99		

Ce tableau comporte 2 contrats
Les montants sont exprimés en euros

(1) Montants dus à la date d'effet du réaménagement et donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours.

**ANNEXE N°5 A LA DECISION DU BUREAU
DU GRAND LYON**

**Réaménagement de dette par la Caisse des dépôts et
consignations**

Emprunteur : Dynacité n°109148

N° de Contrat	Montant capitaux restants dus (1)	Montants des intérêts compensateurs ou différés refinancés (1)	Montants des intérêts compensateurs maintenus (1)
478909	512 996,18		
878483	500 137,30		
TOTAL	1 013 133,48	0,00	0,00
Capital total réaménagé	1 013 133,48		

Ce tableau comporte 2 contrats
Les montants sont exprimés en euros

(1) Montants dus à la date d'effet du réaménagement et donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours.

**ANNEXE N°6 A LA DECISION DU BUREAU
DU GRAND LYON**

**Réaménagement de dette par la Caisse des dépôts et
consignations**

Emprunteur : Dynacité n°109148			
N° de Contrat	Montant capitaux restants dus (1)	Montants des intérêts compensateurs ou différés refinancés (1)	Montants des intérêts compensateurs maintenus (1)
478908	605 085,68		
878503	150 907,96		
1023990	482 201,20		
1113340	1 184 228,57		
TOTAL	2 422 423,41	0,00	0,00
Capital total réaménagé	2 422 423,41		

Ce tableau comporte 4 contrats
Les montants sont exprimés en euros

(1) Montants dus à la date d'effet du réaménagement et donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours.